



Rejoignez-nous !

“ Notre mission : renforcer les équipes en place et soutenir l’activité opérationnelle accrue durant la période estivale. ”

PRÉ-REQUIS

- Sapeur-pompier volontaire 1^{ère} classe (FI complète) minimum ;
- Avoir 18 ans révolus et être titulaire du permis B

MODALITES PRATIQUES

- Participation à la journée d'accueil et de lancement de la saison
- Possibilité d'un hébergement au plus près des centres de secours d'affectation
- Chèques-repas bénévoles
- Indemnisation sur une base de 192 h pour 1 mois complet + activités opérationnelles

PROFILS RECHERCHÉS

- Chefs d'agrès
- Chefs d'équipe
- Equipiers
- Conducteurs VSAV
- Conducteurs FPT
- Equipiers VLI

ZONES GEOGRAPHIQUES

Centres de secours du littoral dépendant du groupement territorial ouest

ACTIVITÉS

- Prendre part aux interventions,
 - Participer à l'entraînement (sport & manœuvres),
 - Participer aux activités de centre.
- En bref, enrichir son expérience de sapeur-pompier !

CONTACTS

Questions relatives à l'organisation opérationnelle (GT Ouest)

- Capitaine Christophe GARNIER
02.28.20.47.55
- Mme Sandrine HERVY
02.28.20.47.56

Questions relatives à la constitution du dossier administratif (DRH)

- Nadège METIVIER ou Valérie LANGLOIS
02.28.09.81.46 ou 02.28.09.81.47

Téléchargement des dossiers sur

www.sdis44.fr

à retourner dûment complétés exclusivement à l'adresse mail saisonniers-spv@sdis44.fr

DATE LIMITE : Le 31 mai 2026

Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique

ZAC de Gesvrine | 12, rue Arago BP 4309 | 44243 La Chapelle-sur-Erdre Cedex | ☎ 02 28 09 81 00 | 🌐 www.sdis44.fr | 📺 YouTube @SDIS44

Crédits photos : SDIS44 / Matthieu JOSSE, Charles MARION, Cédric GRANIER